

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*  
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>9/09/2014</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement <b>2014-135</b>
---------------------------------------	--	--

1. Intitulé du projet

Aménagement hydroélectrique sur le cours d'eau Pontajou de l'ancien moulin de GIBERGES dans la commune de SAUGUES.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **GARCIA** Prénom **Eric**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25	Puissance maximale brute comprise entre 150 et 180kW. La puissance reste donc inférieure au seuil fixé à 500kW.

4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en une réhabilitation d'un ancien moulin sur le cours d'eau Pontajou en vue d'une future fourniture d'électricité au réseau. D'une puissance maximale brute de 180kW.

- 34m de dénivelé,
- pour un débit turbiné maximum de 500l/s.

la future installation compte profiter des ouvrages existants (bief et seuil) et limiter au maximum les impacts environnementaux, visuels et sonores (seuil limité à 0.3m de hauteur, conduite forcée enterrée et choix d'une turbine aux dimensions réduites qui limitera le volume du bâti).

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet vise un double objectif:

- d'une part, contribuer "modestement" aux objectifs européens et français en terme de développement des énergies renouvelables et décentralisées en assurant une production hydroélectrique avoisinant les 500000kWh annuels soit une économie annuelle d'environ 200 tonnes de CO2.
- et d'autre part, son corollaire, limiter au maximum l'impact environnemental en l'intégrant le plus en amont possible du projet.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet s'articulera autour de 4 phases et se déroulera sur 6-8 mois:

- notice d'impact et étude faisabilité technique (déjà réalisés en partie)
- réalisation du gros oeuvre avec:
  - \* réhabilitation du seuil. Effectuée sur 7m de largeur et maximum 0.3m de hauteur, le futur seuil ne fera pas office de retenue d'eau. Il sera doté d'échancrures permettant le transit sédimentaire et de quantifier le débit réservé. Une grille avec dégrilleur sera installée à l'entrée de la prise d'eau pour garantir la dévalaison des espèces piscicoles. La continuité écologique sera donc assurée.
  - \* Le bief en terre, d'une longueur de 260m pour 2.1m de largeur et 0.4m de profondeur, sera exploité en l'état.
  - \* Construction de la réserve de mise en charge de la conduite en aval du bief. Ce réservoir en béton, aura une contenance de 2 à 3m3 maximum.
  - \* Installation de 140m de conduite forcée enterrée.
  - \* Construction du bâtiment machines d'une surface maximale de 20m2 au sol. Le choix des matériaux n'est pas arrêté.
- Installation du bloc turbine BANKI, des auxiliaires électriques et des automatismes de régulation.
- Test de l'ensemble hors connexion puis connexion au réseau par ERDF (A noter que la connexion se fera en basse tension via une ligne présente à proximité. Il ne sera donc pas nécessaire d'implémenter un transformateur).

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'installation en exploitation nécessite peu d'interventions et de maintenance. La régulation de la puissance en fonction du débit du cours d'eau se fait automatiquement sans intervention humaine. Une surveillance périodique sera toutefois mise en oeuvre.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur du dénivelé:	34m
Débit turbiné maximum:	5001/m
Hauteur maximum du seuil:	0.3m
Longueur du bief:	260m
Largeur du bief:	2.1m
Profondeur du bief:	0.4m
Volume du réservoir de mise en charge:	2-3m3
Longueur de la conduite forée:	140m
Diamètre de la conduite forée:	<600mm
Surface du bâti machine:	<20m2
Puissance maximum brute de l'installation:	<180kW
Longueur du tronçon court-circuité	400m

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Communes d'implantation:  
 - Saugues 43170  
 Parcelles section S  
 N° 393, 394, 627 et 626  
 - Venteuges 43170  
 Parcelle section G  
 N°505

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 03 ° 28 ' 16.4 " E Lat. 44 ° 56 ' 54.5 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°:

Point de départ: Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée: Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées:

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Terrains boisés.
- Terrains agricoles de pâture.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

[Empty space for providing details of urban planning documents]

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents anti-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massifs et plateaux volcaniques
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé NATURA 2000 concernant l'espèce "écrevisse à pattes blanches" (Austropotamobius Pallipes)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b> engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une installation hydroélectrique engendre des prélèvements d'eau qui sont entièrement restitués en l'état au cours d'eau après passage par la turbine. Il est nécessaire de bien caractériser le débit minimum biologique qui transitera par le tronçon court-circuité (400m).
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b> est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le cours d'eau Pontajou est classé en liste 1 et 2. La future installation doit être en mesure d'assurer la continuité écologique sédimentaire et des espèces piscicoles. Elle doit garantir la préservation de la vie à travers la caractérisation d'un débit réservé acceptable. Cela passe par l'identification des espèces transitant par le Pontajou et la connaissance de leur habitat et leur comportement écologique. Comme cela a été dit, cet aspect a été traité le plus amont possible du projet.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les machines (bloc turbine/génératrice) émettent des bruits. Ce bruit sera en partie amorti par le bâti. Il n'existe par ailleurs aucune habitation à proximité.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tout comme le bruit, les machines émettent des vibrations qui seront en très grande partie amorties par le bâti.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les risques et les impacts liés à la future installation seront très limités et surtout sont parfaitement identifiés. Ils sont pleinement intégrés dans le projet avant même la phase de conception. Une notice d'impact environnemental a été rédigée. Ce document, déjà remanié, se veut évolutif et s'inscrit dans une démarche de concertation avec les acteurs concernés.

Il ne semble pas nécessaire, au sens du pétitionnaire, de fournir une étude d'impact, qui par définition, aborde bon nombre de problématiques non concernées par ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000. (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice_impact_EG_V2.pdf
Nivellement.pdf

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CHATOU

le

08/09/2014

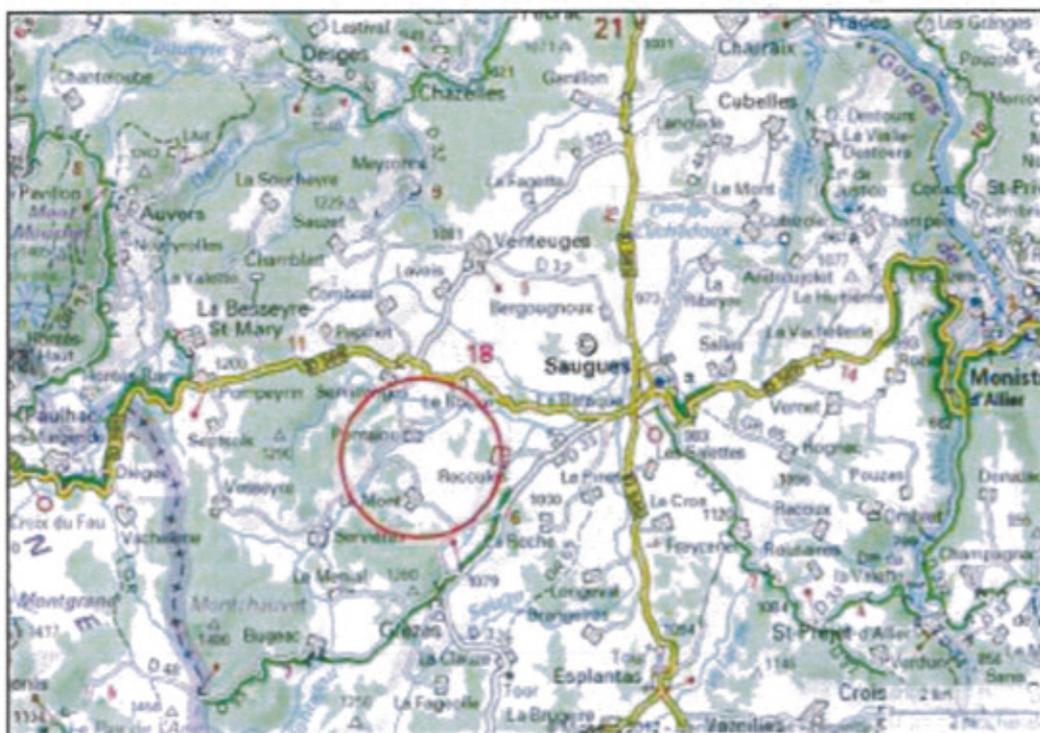
Signature



## ANNEXE 2 : plans de situation

### Situation générale

D'après carte routière Echelle : 1/100 000ème



Communes de SAUGUES et de VENTEUGES

### Situation locale

D'après carte IGN Géoportail (Echelle : 1/25 000<sup>ème</sup>)



### **EXTRAIT AGRANDI**

D'après carte IGN (source GÉOPORTAIL)

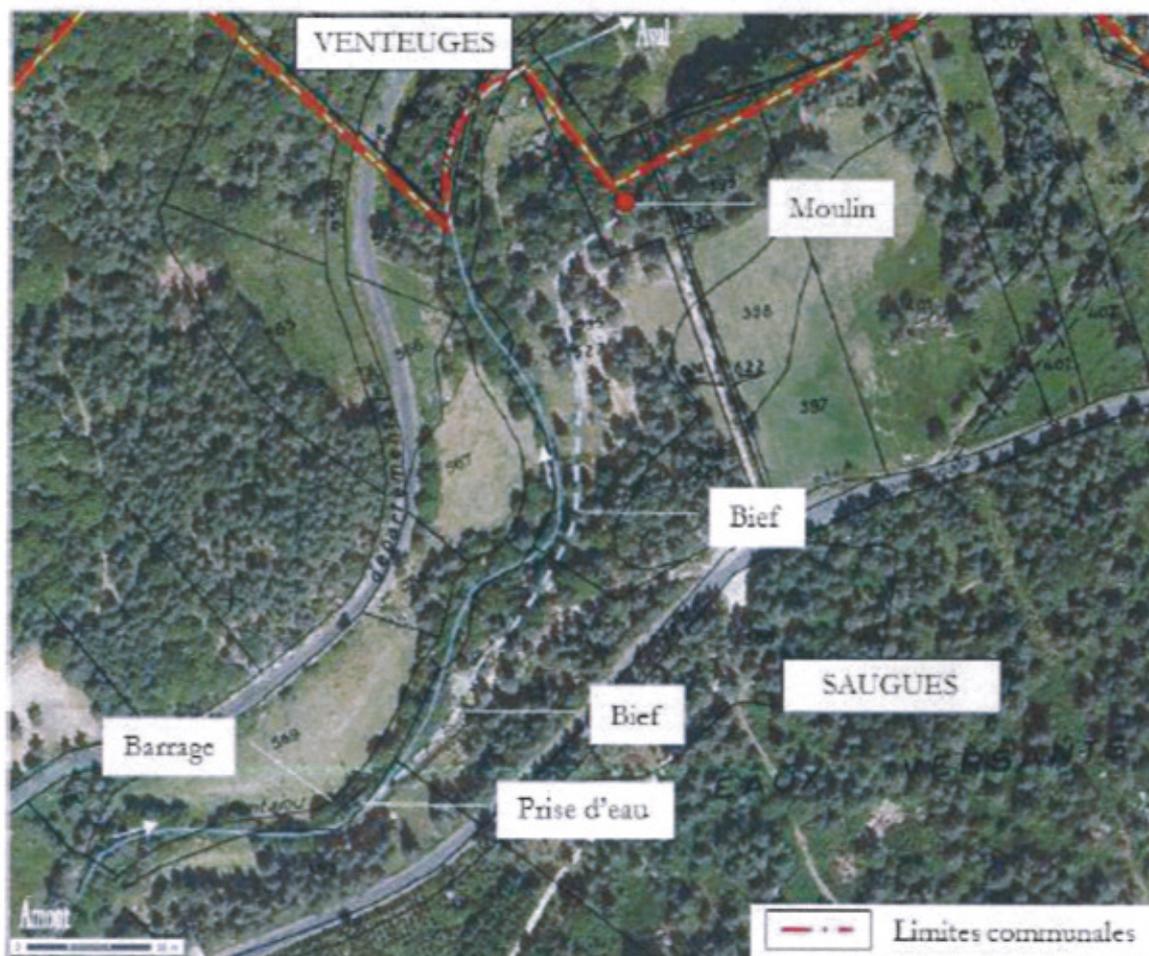


Communes de SAUGUES et de VENTEUGES

## ANNEXE 3 : photographies

### ➤ Vue d'ensemble

Vue aérienne avec parcelles cadastrales D'après Géoportail



➤ Photographies

L'ensemble des photographies ont été prises en avril 2014.



Photographie n°11 : vue du bord naturel de prise d'eau.



Photographie n°13 : vue du rocher tombé lors de la réfection de la route.



Photographie n°14 : vue du canal d'évacuation en eau.



Photographie n°15 et 16 : vue de l'entrée du canal d'évacuation.



Photographie n°19 : vue des parois en pierres sèches pour guider l'eau.



Photographie n°20 : vue de l'emplacement du moulin avec passage de l'eau sous la pierre. Une meule est encore visible.



Photographie n°21 : vue des parois du rocher, érodées par l'action de l'eau et du fortissement multiséculaire des moulins successifs.



Photographie n°22 : vue du repère de nivellement de l'IGN situé à côté du moulin et figure sur le profil en long du ruisseau de Portage.



Photographie n°23 et 24 : vue de l'emplacement du canal de dérivation.



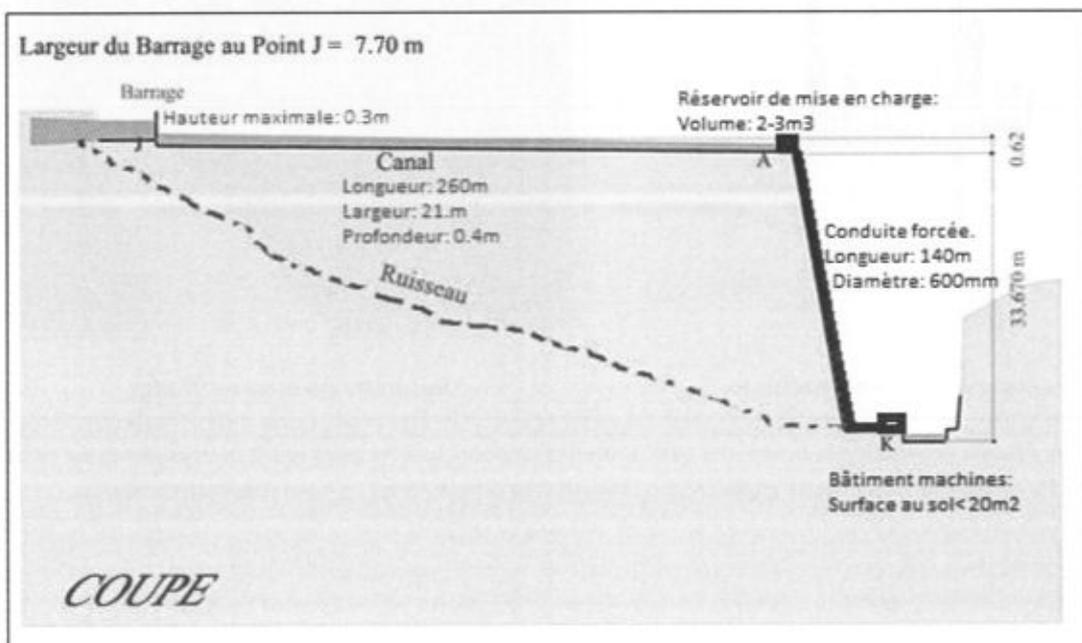
## ANNEXE 4 : Plan du projet

La phase de conception pour un projet hydroélectrique ne peut être réellement entamée qu'à partir du moment où les autorisations d'exploitation sont obtenues. Les fournisseurs ne souhaitent pas engager des études poussées de conception avant l'obtention de ces garanties en termes d'exploitation.

C'est pour cela, qu'à ce stade du projet, seules les spécifications environnementales sont clairement identifiées (respect de la continuité écologique, caractérisation du débit réservé, minimisation des nuisances visuelles et sonores).

Il n'est donc pas possible, toujours à ce stade, de fournir des plans détaillés de la future installation. Seuls des croquis simplifiés et des photos d'installations existantes similaires sont présentés ici.

### ➤ Croquis simplifié de l'installation



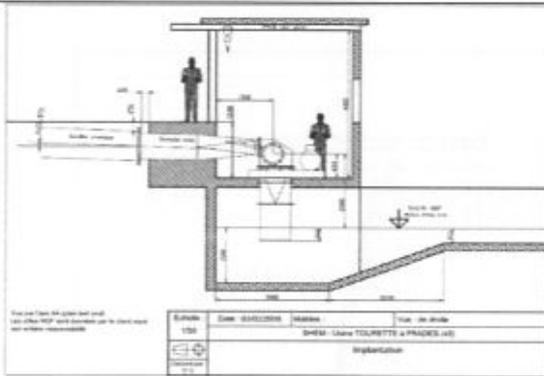
➤ Photos d'installations existantes



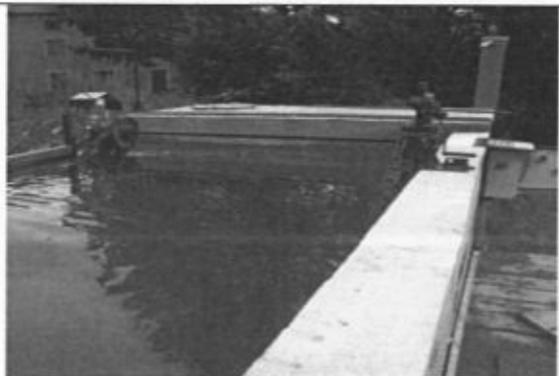
Intérieur du bâtiment machines : surface au sol d'environ 10m<sup>2</sup>.



Vue extérieure du bâtiment machines



Plan du bâtiment machines.

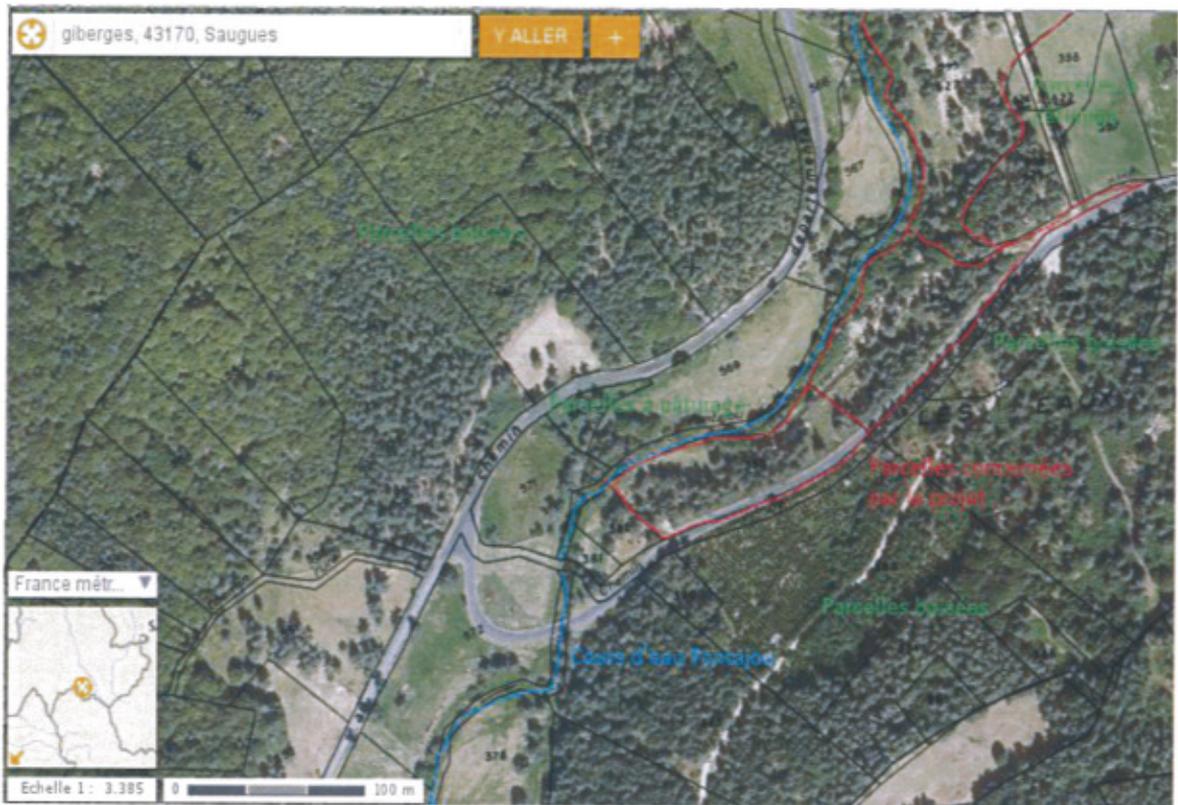


Réservoir de mise en charge

Moulin de Prades. Installation très similaire avec toutefois un débit turbiné deux fois plus important que celui prévu à GIBERGES. Le volume global du gros œuvre sera donc inférieur à celui présenté en photos.

## ANNEXE 5 : plans des abords du projet

### ➤ Vue aérienne amont



### ➤ Vue aérienne aval

